



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Modification du règlement communal sur la circulation

Lors de sa séance du 17 octobre 2024, le Conseil Communal a, à l'unanimité des voix, voté deux modifications des règlements communaux sur la circulation des anciennes communes de Hobscheid du 24 février 2006 et de Septfontaines du 30 avril 1987, tels qu'ils ont été modifiés et complétés par la suite.

Les décisions communales en question (réf. 08.01 portant sur le changement de « vitesse max. 30km/h » à « zone 30 km/h », Grand-Rue, Eischen et 08.02 portant sur l'ajout de deux passages piétons à Septfontaines) ont été approuvées par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 30 décembre 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures le 10 janvier 2025.

Eischen, le **22 JAN. 2025**

Pour le Conseil Communal,

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu